

L'ONU mal aimée en Afrique ou volonté de défiance ?

Djibril DIOP (Ph. D.)
Université de Montréal (Québec)
djibril.diop@umontreal.ca

Avec les différentes crises depuis les indépendances, l'Afrique est le continent le plus concerné par les Opérations de maintien de la paix des Nations unies avec : 10 000 casques bleus en Côte d'Ivoire, 10 000 au Soudan, 15 000 au Liberia et plus de 20 000 en RDC... En effet, plus de 72% des Casques bleus présents dans les zones de tensions dans le monde, sont sur des terrains africains.

En cette année de célébration de la cinquantenaire des indépendances africaines, les présidents Idriss Déby du Tchad et Joseph Kabila du Congo ont manifesté leur désapprobation à la présence onusienne sur leur territoire et réclamé le départ des Casques bleus au plus vite.

Aujourd'hui, la situation ivoirienne pose un autre défi aux Nations unies comme organisation capable d'imposer la paix sur le continent avec ses interventions. Ainsi, n'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur le crédit que l'ONU perdra ou du moins gardera sur ce continent en proie à des crises multiples et multiformes, et où la démocratie marche sur des béquilles ?

Au Tchad...

En février 2010, le président Idriss Deby avait accusé la mission de l'ONU d'être un échec. Ainsi, il s'est opposé au renouvellement de son mandat et demandé son retrait à la fin de celui-ci prévu le 15 mars 2010. Car selon lui, « elle n'est pas parvenue à protéger les civils, et ne s'est jamais pleinement déployée », et que l'armée tchadienne est désormais capable d'assurer seul la protection des réfugiés le long de la frontière avec le Soudan. Après plusieurs mois de négociation avec les autorités tchadiennes, l'ONU a obtenu un prolongement de deux mois du mandat de la MINUARCAT. Depuis le mois de juillet 2010, sa composante militaire qui était de 3300 a été ramenée à 2200 hommes (1900 au Tchad et 300 en République centrafricaine (RCA)).

La MINUARCAT a été créée en 2007 pour assurer la sécurité des réfugiés et déplacés dans l'est du Tchad et en Centrafrique, dont beaucoup de réfugiés en provenance du Darfour, favoriser le retour volontaire des réfugiés et faciliter l'aide humanitaire. Elle avait pris, en mars 2009, le relais de la Force européenne, l'Eufor. Avec un plafond autorisé de 5 500 hommes, elle ne s'est jamais entièrement déployée. Cette force de l'ONU devra plier bagage avant 31 décembre conformément à la volonté du gouvernement tchadien, à la suite d'un accord du 23 avril 2010, au grand dam des ONG et de certains pays membres qui s'inquiètent du sort des civils qu'elle était chargée de protéger (Résolution 1923 du Conseil de sécurité). N'est-ce pas un camouflé pour les Nations Unies ?

Au Congo...

Au Congo, après la chute de Mobutu, en novembre 1999, le pays était entré dans une situation de déliquescence avec un Etat quasiment inexistant pour faire face à un territoire aussi vaste que l'Europe, peuplé seulement d'une soixantaine de millions de personnes et aux vellétés des rebelles hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). A ces difficultés s'ajoutent la souffrance d'une population victimes des différentes crises, malgré les immenses richesses du pays, objet de convoitises, tant de multinationales que de pays voisins. C'est dans ce contexte confus que la MONUC a été dépêché pour aider à ramener la paix. En fournissant un appui logistique, voire un appui feu, à l'armée congolaise engagée depuis mars 2009 dans plusieurs opérations contre ces groupes armés, cette force de maintien de la paix de l'ONU est la plus importante de l'histoire des casques bleus avec plus de 20 000 soldats et policiers.

Elu en 2006 lors d'élections que la MONUC avait grandement aidé à organiser, président Joseph Kabila se prépare à celles de 2011, et semble, selon certains observateurs, vouloir faire jouer la corde nationaliste en affirmant que le pays est capable de se passer d'une présence militaire onusienne. Ainsi, faisant suite à cette volonté des autorités Congolaises, l'ONU a retiré 2 000 (soit 10% des effectifs) des 20 000 casques bleus déployés dans le pays avant le 30 juin 2010 date à laquelle le pays devait fêter le cinquantenaire de son indépendance (Résolution 1925 du Conseil de sécurité). Par ailleurs, depuis le 1^{er} juillet, la MONUC a été rebaptisée MONUSCO.

Certes cette crise régionale multiforme a mis à rude épreuves les limites des opérations onusiennes et la volonté d'intervenir des grandes puissances lorsque de la vie des milliers de civils est en danger. Au Kosovo, après la guerre de 1999, l'OTAN avait déployé 40 000 hommes, bien équipés, pour protéger un territoire 200 fois plus petit que la RDC. Ainsi, cette simple opération de paix se transformée en un véritable casse-tête pour l'ONU. Au Congo également, les casques bleus ont failli à leur mission en se montrant incapables d'empêcher les viols systématiques dont sont victimes les femmes et des enfants. Ainsi, si pour Atul Khare, Sous-secrétaire général de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, c'est le gouvernement de la RDC qui est le premier responsable de la sécurité de ses citoyens, toutefois « nous avons clairement échoué également. Nos actions ont été insuffisantes, ce qui a eu pour effet des brutalités inacceptables contre les villageois de la région. Nous devons faire mieux » (Témoignage devant le Conseil de sécurité). Finalement, la fin du mandat de la MONUSCO a été fixée au 30 juin 2011. Or malgré la réduction de la menace, les groupes armés comme le FDLR et de la rébellion ougandaise de l'armée de résistance du seigneur (LRA), sont toujours actifs dans l'est du pays, avec toutes les conséquences pour les populations civiles. N'est-ce pas là aussi un autre camouflé pour l'ONU sur le continent ?

En Côte d'Ivoire...

Ayant considéré que la situation en Côte d'Ivoire continuait de menacer la paix et la sécurité internationales de la région et agissant en vertu du Chapitre 7 de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité a, aux termes de sa résolution 1528 du 27 février 2004, décidé de créer l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à compter du 4 avril 2004. Cette dernière fait suite à une première, la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI), créée en mai 2003 avec comme mandat : faciliter la mise en œuvre par les parties ivoiriennes de l'accord de paix qu'elles avaient signé en janvier 2003.

Après plusieurs report, le Conseil de sécurité avait déjà affirmé sa vigilance pour ceux font notamment, obstacle à la paix et au processus électoral et incitent publiquement à la haine et la violence, dans sa résolution 1946 adoptée le 15 octobre 2010. Cette dernière, a renouvelé pour 6 mois le régime de sanctions existant contre la Côte d'Ivoire (embargo sur les armes, sanctions individuelles) et prévoyait également la possibilité de revoir ce régime de sanctions dans un délai de trois mois après la fin des élections présidentielles. Créant une dérogation permettant l'importation de matériel non létal destiné au maintien de l'ordre. Par la résolution 1942 du 29 septembre 2010, le Conseil de sécurité avait autorisé une augmentation des effectifs militaires et de police autorisés de l'ONUCI de 500 (portant le total à 9150 hommes, pour une durée maximale de six mois, pour mieux assister les parties ivoiriennes dans la préparation et le bon déroulement des élections.

Laurent Gbagbo, au pouvoir depuis dix ans, n'a aucun soutien, il est totalement isolé, après s'être proclamé vainqueur par un Conseil constitutionnel acquis à sa cause, avec 51,45% des suffrages en invalidants des votes dans sept département du nord, contre 48,55 % à son rival. La communauté internationale, l'ONU en tête, reconnaît une seule légitimité, Alassane Ouattara comme vainqueur du second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010 avec 54,1% des suffrages selon les résultats donnés par la Commission électorale indépendante le 2 décembre et certifiés par Choi Young-Jin, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, le 3 décembre 2010. Mais cela n'a pas empêché Laurent Gbagbo d'être investi solennellement comme président élu de la Côte d'Ivoire, le samedi 4 par le Conseil constitutionnel, faisant ainsi fi des dispositions prévues par l'Accord politique de Ouagadougou (qui reconnaît à l'ONU le mandat de certification des élections). En outre, l'ONUCI d'Ivoire a apportée à la Commission électorale indépendante (CEI) pour surmonter les difficultés logistiques.

L'émissaire de l'Union africaine, l'ancien président sud-africain, Thabo Mbeki, envoyé en urgence pour sortir la Côte d'Ivoire de l'impasse, a reconnu la situation complexe et délicate après sa rencontre avec les deux « présidents ». Par ailleurs, même s'il y a eu des précédents dans l'histoire africaine, notamment à Madagascar, au Zimbabwe et au Kenya, ce bras-de-fer laisse craindre une reprise de la guerre et une flambée des violences dans tout le pays. Déjà, au moins une vingtaine de personnes ont été tuées par balles depuis le 28 novembre, à Abidjan et dans l'ouest, selon Amnesty International. Le message de fermeté de Washington avec des « sanctions ciblées » vis-à-vis du régime de Gbagbo et de ses responsables pourra-t-il faire changer la donne ? Compte tenu « de la situation sur le plan sécuritaire », les Nations unies ont décidé de retirer leur personnel non essentiel, soit près de 460 personnes. Emboitant le pas, France Télécom-Orange a décidé de rapatrier ses salariés français ou binationaux non indispensables ainsi que leurs familles.

Au-delà de l'imbroglio ivoirien, c'est la crédibilité de l'Organisation sur le continent africain qui se pose après les précédents de la RDC et du Tchad, ce qui pourrait faire jurisprudence et faire tâche d'huile et des émules en Afrique. En effet, si Laurent Gbagbo, malgré les multiples pressions internationales, parvenait à conserver le pouvoir, quel crédit accorder aux Nations Unies comme force de paix sur le continent où la stabilité politique reste encore de loin quelque chose à construire ? Quelle marge de manœuvre dispose l'ONU et la « communauté internationale » contre Laurent Gbagbo et son régime face aux nouveaux acteurs du continent comme la Chine, la Russie... ?